



RMT « VEGDIAG »

Diagnostic en santé végétale 2014-2018



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

CHARTRE DES PARTENAIRES



Le présent document vise à définir les modalités de fonctionnement et de gouvernance du RMT VEGDIAG « Diagnostic en santé végétale ». Il est à destination de l'ensemble des partenaires.

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Le périmètre, les objectifs et les livrables attendus.....	6
1.1. Le périmètre du RMT VEGDIAG	6
1.2. Les objectifs du RMT VEGDIAG	6
1.3. Les livrables attendus du RMT VEGDIAG	8
2. Les interactions entre le RMT « VEGDIAG » et le RFSV	9
2.1. Le RFSV	9
2.2 Le RFSV ET LE RMT VEGDIAG	9
2.3 Le RMT et L'intégration de nouvelles thématiques.....	10
3. Les modalités et les critères de choix des projets labellisés par le RMT	10
4. L'organisation du RMT.....	11
4.1. Organisation générale.....	11
4.2. Les partenaires.....	12
4.3. La propriété intellectuelle.....	12
4.4. L'évolution du partenariat	13
5. Les instances décisionnaires.....	13
5.1. L'équipe d'animation	13
5.2. Le comité de pilotage	13
Annexe 1 : La liste des partenaires et les adresses mail.....	15
Annexe 2 : la répartition des partenaires par axe	17
Annexe 3 : Procédure pour une demande de labellisation par le RMT d'un projet scientifique dans le cadre d'un AAP.....	19
Annexe 4 : Modèle de lettre de labellisation d'un projet scientifique par le RMT VEGDIAG dans le cadre d'un AAP.....	21

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAP : Appel à projets
ACTA : Association de coordination des instituts techniques agricoles
ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail

APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture
ARVALIS : Institut du végétal
BSV : Bulletin de Santé du Végétal
CA : Chambre d'agriculture
CASDAR : Compte d'affectation spécial pour le développement agricole

CIPV : Convention Internationale pour la Protection des Végétaux
CIRAD : Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CTIFL : Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
DLR : Date Limite de Réponse
DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGPAAT : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires
ETP : Equivalent temps plein
FREDON France : Fédération Nationale de Lutte contre les Organismes Nuisibles
GT : Groupe de travail
INRA : Institut national pour la recherche agronomique

IP : Innovation et partenariat
ISHI : International Seed Health Initiative
ITSAP : Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation
INRA : MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MNHN : Museum d'histoire naturelle
OAB : Observatoire agricole de la biodiversité
OEPP : l'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes
RFSV : Réseau Français de la Santé des Végétaux
RMT : Réseau mixte technologique
R&D : Recherche et développement
SBT : Surveillance Biologique de Territoire
SMaCH : Sustainable management of crop health (gestion durable de la santé des plantes)
SNB : Stratégie Nationale pour la Biodiversité
UIPP : Union des Industries de la Protection des Plantes
UMT : Unité mixte technologique
VEGDIAG : Diagnostic en santé végétale

Introduction

Le contexte dans lequel s'inscrit le RMT « VEGDIAG »

L'importance de l'état sanitaire des filières végétales

Du point de vue macro-économique, les filières végétales jouent un rôle déterminant dans le développement des territoires français.

La maîtrise des maladies et des ravageurs est un des éléments clefs de la qualité sanitaire de ces productions et de leur performance économique, car elle conditionne à la fois le niveau de production (rendement) et l'accès au marché pour de nombreuses filières (produits frais, grains, semences...). Conscients de cet enjeu, les producteurs ont actuellement massivement recours à l'usage de produits phytosanitaires pour protéger les cultures.

Ces solutions sont cependant sources de nombreuses difficultés, d'ordre environnemental mais aussi technique : modification des cycles de bioagresseurs sous l'effet des pratiques agricoles elles-mêmes et/ou des changements globaux actuellement à l'œuvre (changement climatique, mondialisation des échanges, réglementation hétérogène selon les régions du monde...), émergence ou ré-émergence de certains organismes nuisibles, modification des aires de répartition, développement de populations de bioagresseurs résistantes aux molécules...

Une demande des politiques publiques

L'évolution des politiques publiques et des demandes sociétales ont fait des questions environnementales une préoccupation majeure pour le secteur agricole.

Le diagnostic en santé végétale

- indispensable au développement de systèmes de protection intégrée

Pour toutes les filières végétales, au regard de la complexité des processus de régulation naturelle impliqués, le développement de la **protection intégrée** des cultures ne peut passer que par un renforcement de l'anticipation et de l'évaluation des risques dus aux maladies et aux ravageurs. La mise en évidence de la présence d'un organisme nuisible (via le diagnostic en santé végétale) est une étape essentielle à différents niveaux : elle est nécessaire

- **en amont du raisonnement** de l'ensemble des acteurs du développement agricole qui veulent bâtir des systèmes **agro-écologiques** adaptés à leur exploitation et à leur territoire,
- **en aval** pour identifier la cause de maladies et dégâts.

L'optimisation d'un dispositif en santé végétale participera à la volonté de la réduction de l'usage des pesticides, en prenant en compte la nécessité de gérer durablement les variétés résistantes ou tolérantes, et d'anticiper le développement des phénomènes de résistance des bio-agresseurs aux produits phytopharmaceutiques.

- **appui à la surveillance biologique du territoire (SBT) et à l'épidémiologie**

Le renforcement des réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs et sur les effets non intentionnels de l'utilisation des pesticides est réalisé respectivement depuis 2009 et depuis 2012, dans le cadre de l'axe 5 du plan ECOPHYTO. Le consensus autour du diagnostic phytosanitaire est un élément essentiel pour renforcer la fiabilité des observations phytosanitaires diffusées dans les Bulletins de Santé des Végétaux (BSV) et pour la cohérence des préconisations qui en découlent.

La mise en œuvre de la surveillance biologique du territoire (SBT) demande une intervention des laboratoires en santé des végétaux pour la mise au point des protocoles et des méthodologies d'observation et/ou de prélèvements sur une large gamme de bio-agresseurs et d'auxiliaires potentiellement présents. Des apports méthodologiques sur la détection de ces organismes contribueront aux orientations à donner à la surveillance biologique du territoire.

- **Des actions au cœur des enjeux liés aux échanges internationaux et du changement climatiques**

A ces éléments s'ajoute la nécessité de diagnostiquer la présence de maladies et de ravageurs émergents et invasifs dont le risque d'introduction s'est sensiblement accru avec l'intensification des échanges internationaux de végétaux et de produits végétaux et avec l'impact du changement climatique. Des mesures préventives comme le diagnostic en santé végétale, en anticipant le risque, peuvent éviter les coûts très élevés liés à la gestion d'une crise végétale, notamment lorsque l'organisme nuisible devient préoccupant à grande échelle.

Le bon fonctionnement des échanges internationaux nécessite par ailleurs l'harmonisation des méthodes européennes voire mondiales. En effet, des analyses sur un même parasite, réglementées selon les méthodes employées peuvent être positives dans un Etat et négatives dans un autre et ceci malgré la mise en place d'un réseau européen de protocoles harmonisés de la Convention Internationale de Protection des Plantes (CIPV), de l'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes (OEPP) et des actions de l'International Seed Health Initiative (ISHI). Ces divergences de diagnostics peuvent être responsables de blocage d'échanges dans la filière semences et plants de par des analyses de risques phytosanitaires faites selon des démarches plus ou moins reconnues. Le RMT pourrait, à ce sujet, être source de consensus grâce à l'expertise de ses membres.

- **Un savoir-faire global à construire dans le domaine de la santé des végétaux**

En effet, des compétences accrues en diagnostic sont maintenant nécessaires pour face i) à la diminution de solutions phytopharmaceutiques et à leurs conditions d'utilisation plus strictes, ii) à l'arrivée de nouveaux bio-agresseurs peu connus, iii) aux besoins toujours croissants des filières pour des produits de qualité régulière, iv) aux conditions de travail des agriculteurs qui doivent s'adapter au manque de formation et d'information disponible, au

temps nécessaire pour l'observation des cultures. L'ensemble de ces facteurs rendent difficiles la prévention et la lutte contre les organismes nuisibles et le manque d'experts généralistes dans le domaine de la santé des végétaux est de plus en plus évident rendant prioritaire l'organisation de l'expertise technique et la reconnaissance du métier de phytiate.

1. Le périmètre, les objectifs et les livrables attendus

1.1. Le périmètre du RMT VEGDIAG

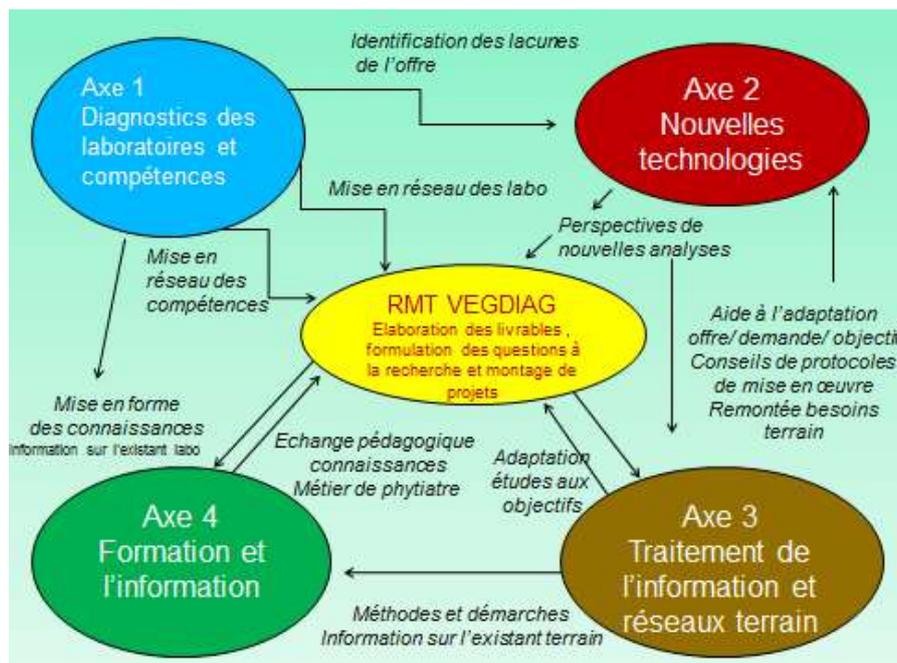
- Le projet labélisé en janvier 2014 porte sur le diagnostic en santé végétale, qui est au sens large l'ensemble des processus menant à l'identification et la quantification des bio-agresseurs à l'origine de dommages sur les plantes. **Le RMT s'intéresse plus particulièrement au diagnostic nécessitant l'intervention d'un laboratoire et ses relations avec la collecte des données de terrain.** Il porte sur l'ensemble des filières et sur les maladies, les ravageurs et les auxiliaires. Il a pour objectif de perfectionner le diagnostic en santé des végétaux en vue d'améliorer la qualité sanitaire des systèmes de production des végétaux et de développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrain.

Pour cela, le RMT rassemble un ensemble de partenaires qui travaillent de longue date sur le diagnostic en santé végétale entre lesquels des échanges plus intenses permettent :

- d'améliorer la réactivité des structures existantes, afin de mieux s'adapter à l'émergence de nouvelles problématiques,
- d'identifier les synergies entre les équipes de la recherche publique, des instituts techniques et de la recherche privée dans le domaine de la santé végétale,
- de construire ou de soutenir des projets multi-partenariaux et d'assurer la complémentarité entre les différentes actions menées par les partenaires
- de favoriser le transfert des connaissances vers l'enseignement technique et supérieur agricole.

1.2. Les objectifs du RMT VEGDIAG

Le RMT a défini 4 axes de travail à partir d'un objectif général visant à perfectionner le diagnostic en santé des végétaux (en vue d'améliorer la qualité sanitaire des systèmes de production des végétaux) et à développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé.



Pour atteindre les objectifs issus de l'objectif général, le RMT a de ces 4 axes, identifié 4 actions et définit les livrables possibles :

Action 1	Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges de l'annuaire et base de données • Réalisation d'études de cas de diagnostic (du terrain à l'identification) pour identification des forces et des faiblesses • Consensus autour des méthodes analytiques recommandées en diagnostic • Etat de l'offre et de la demande et propositions pour améliorer leur adéquation • Etudes de cas d'analyses de diagnostics et d'évaluation des risques phytosanitaires
Action 2	Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies
	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des performances et définition des critères d'application des méthodes
Action 3	Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie
	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas sur les grandes thèmes : maladies, ravageurs, aériens et telluriques • Inventaire des bioagresseurs • Cahier des charges bases de données bioagresseurs présents et présentant un risque à l'importation
Action 4	Développer la formation et l'information en santé des végétaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des formations • Quels besoins en formation initiale et continue en diagnostic pour les phytiatres? • Réflexion sur les documents pédagogiques

1.3. Les livrables attendus du RMT VEGDIAG

Les livrables attendus (ou résultats) des actions du RMT « Diagnostic en santé végétale » sont résumés dans le tableau suivant :

Axe 1	Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux				
	2014	2015	2016	2017	2018
a) Inventorier les compétences et les besoins actuels	Cahier des charges de l'annuaire et base de données				
		Elaboration de l'annuaire et base de données			
			Recenser les méthodes de prélèvements		
				Mise en place d'une procédure et d'une charte de fonctionnement pour faire vivre et évoluer les bases de données	
b) Fonctionner en réseau	Réalisation d'études de cas de diagnostic (du terrain à l'identification) pour identification forces et faiblesses				
		Proposition d'un outil ou des outils pour mettre en réseau les compétences et l'aiguillage des diagnostics – Identifier les collaborations possibles avec des spécialistes étrangers en absence de compétences nationales. Diffusion des informations aux acteurs via internet			
c) Améliorer la performance du diagnostic en santé végétale	Consensus autour des méthodes analytiques recommandées en diagnostic				
		Fourniture d'une boîte à outils d'évaluations de méthodes analytiques pour le diagnostic.			
	Etat de l'offre et de la demande et propositions pour améliorer l'adéquation				
				Proposition d'une base d'échanges : offre et demande	
	Etudes de cas d'analyses de diagnostics et d'évaluation des risques phytosanitaires				
				Proposition de sujets de projets de partenariats de recherche, développement - surveillance Bilan/synthèse/conclusion	
Axe 2	Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies				
	Evaluation des performances et définition des critères d'application des méthodes actuelles				
				Mise en route des travaux d'évaluation	
Axe 3	Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie				
	Etude de cas les grandes thèmes maladies, ravageurs, aériens et telluriques				
		Recommandation pour adapter les diagnostics à différentes échelles spatiales			
	Inventaire des bioagresseurs cahier des charges bases de données bioagresseurs présents et présentant un risque à l'importation				
		Liaison études de cas et modélisation de dynamique de populations et de prévision des risques			
Axe 4	Développer la formation et l'information en santé des végétaux				
	Inventaire des formations				
		inventaire des besoins en formation			
	Quels besoins en formation initiale et continue en diagnostic pour les phytiatres?				Livre blanc Métier
		Séminaire atelier sur le métier du diagnostic		Atelier séminaire métier de phytiatres	
	Réflexion sur les documents pédagogiques		Réalisation de prototypes de documents pédagogiques		

2. Les interactions entre le RMT « VEGDIAG » et le RFSV

2.1. Le RFSV



Les travaux du RFSV (**réseau français de la santé des végétaux : www.rfsv.fr**) ont démarré en octobre 2011 à l'initiative de la plupart des partenaires du RMT sur le mode du volontariat.

le RFSV ne fonctionne que par le volontariat de ses membres et sur les moyens humains matériels et le cas échéant financiers que ceux-ci y apportent.

Le réseau ne dispose donc d'aucun statut juridique, ni de moyens humains ou matériels propres, ni de financement propre. La structure du réseau est définie dans un document de gouvernance et plan d'actions.

Secrétariat: ACTA: Philippe Vissac, ANSES: Françoise Poliakoff, INRA: Didier Andrivon, UIPP: Bernard Ambolet.

A l'origine le RFSV a été créé pour contribuer à la maîtrise de la santé des végétaux. Dans cet objectif, il doit favoriser les partenariats de recherche entre les acteurs du public et du privé, et prioritairement le renforcement des capacités diagnostiques, sans écarter les méthodes de contrôle des bio-agresseurs, tout au long de la chaîne, du terrain au laboratoire d'analyse et du laboratoire au terrain.

Le RFSV doit répondre à plusieurs attentes :

- une réponse concertée de la recherche et du développement de projets entre partenaires des secteurs publics et privés aux demandes des milieux professionnels, industriels, et des laboratoires du domaine de la santé végétale ;
- un rapprochement et un développement des compétences et des ressources pour développer et mettre à disposition des outils analytiques et diagnostiques amonts;
- une amélioration et une meilleure accessibilité de l'offre des laboratoires d'analyses et de recherche en santé des végétaux

Trois voies, sources potentielles de progrès, sont explorées :

- L'offre d'analyses en santé des végétaux : elle doit être identifiée, complète et performante ;
- Les compétences : elles doivent être disponibles en quantité et en qualité dans toutes les disciplines de la santé des végétaux ;
- La recherche : besoins et objectifs partagés doivent permettre une mutualisation des efforts et une plus grande efficacité.

2.2 Le RFSV ET LE RMT VEGDIAG

Le RMT est issu de l'initiative du secrétariat du RFSV afin de donner au RFSV une structure d'action avec des moyens propres pour mener ses travaux.

Le RMT permet, dans la limite de son champ d'action, qui est le diagnostic en santé végétale au sens large, de réaliser des objectifs que le RFSV ne pourrait pas réaliser faute de moyens.

2.3 Le RMT et L'intégration de nouvelles thématiques

Certaines questions n'entrent pas dans le périmètre du RMT soit parce que la thématique à laquelle elles se rapportent n'a pas été retenue, soit parce qu'elles n'ont pas encore émergées. Afin de ne pas élargir de manière inconsidérée le périmètre du RMT et risquer de se disperser au fur et à mesure de l'émergence des questions, qui risquent d'être nombreuses, il n'est pas envisagé la création de nouveaux axes. Toutefois, le RMT facilitera dans le cadre de ses compétences des échanges entre ces acteurs et le RFSV ou avec d'autres RMT ou d'autres organismes s'ils sont concernés par la question.

3. Les modalités et les critères de choix des projets labellisés par le RMT

Dans le cadre d'appels à projet des porteurs de projet peuvent solliciter le RMT VEGDIAG pour son soutien ou une éventuelle participation. Ainsi, chaque année, le RMT VEGDIAG sera sollicité pour labelliser des projets scientifiques dans le cadre de réponse à appel à projet (AAP CASDAR principalement, mais aussi Région, etc...).

Pour le RMT, l'enjeu sera de labelliser des projets qui correspondent aux thématiques qu'il traite et de s'assurer qu'il bénéficiera des résultats produits.

Le choix sera effectué par l'équipe d'animation selon les modalités suivantes :

1. Labellisation/Mode d'emploi

- La demande se fait par le chef de file sur le modèle de demande (cf annexe 3) avec la communication du projet scientifique.
- La demande se fait au plus tard 15 jours avant la date limite de dépôt des dossiers à l'AAP et dès l'étape de manifestation d'intérêt si la réponse à l'AAP se fait en deux étapes.
- La demande avec le projet scientifique est communiquée par mail aux animateurs du RMT
- Etude des demandes exprimées par les animateurs du RMT qui en informera l'équipe d'animation (animateurs RMT + animateurs d'axes).
- Lors de l'étude du dossier de demande, le RMT peut proposer des modifications ou ajout à la réponse à l'appel à projet pour conforter la prise en compte des besoins du RMT vis-à-vis du projet.

2. Labellisation / Critères

- Correspondance avec les thématiques du RMT
- Bénéfices pour le RMT d'une partie des travaux
- Place à part entière du RMT dans le projet (communication, comité de pilotage,...)
- Sollicitation du RMT dès la manifestation d'intérêt

3. Labellisation / octroi

- Suite à l'étude du projet, et après consultation des animateurs d'axes concernés par les thématiques du projet, une attestation d'affiliation au RMT est délivrée selon le modèle établi. L'attestation sera signée par l'animateur du RMT après avoir recueilli l'accord des co-animateurs du RMT. Décision à la majorité.

- Il sera tenu compte de l'avis des animateurs d'axe concernés par la thématique avant la prise de décision.
- Les partenaires amenés à examiner les projets soumis à labellisation s'engagent à traiter les informations dont ils ont connaissance, comme confidentielles et s'engagent à ne pas les réutiliser.

En contrepartie de la labellisation RMT « VEGDIAG », les porteurs du projet s'engagent à informer l'équipe d'animation du RMT du devenir de son projet lors de l'étape de sélection de l'AAP et à tenir ses engagements vis-à-vis du RMT lors de la conduite de son projet.

- Présenter les résultats obtenus lors du séminaire annuel
- Mettre à disposition les livrables et les données produites (sous réserves de clauses particulières concernant la propriété intellectuelle).
- Diffuser l'information au sein du réseau
- Mettre en évidence que le projet a une implication dans une dynamique collective

4. L'organisation du RMT

4.1. Organisation générale

Le fonctionnement du RMT est basé sur une animation à deux niveaux : une animation générale des actions et une animation au niveau des 4 axes. Cette animation est assurée par 5 des partenaires : l'ACTA, l'Anses, FREDON France, le GEVES et l'INRA.

- L'animation du RMT est menée par l'animateur et par deux co-animateurs
- L'animation des axes est menée par un duo d'animateurs.

	Organismes	
Animation des actions	ACTA	André Chabert
Co-animation	ANSES	Nathalie Viguerie
Co-animation	INRA	Didier Andrivon
1 - Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux		
Animation tâche 1	ANSES	Françoise Poliakoff
Animation tâche 1	FREDON France	Maryse Mérieau
2 - Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies		
Animation tâche 2	GEVES	Valérie Grimault
Animation tâche 2	INRA	JC Streito
3 - Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie		
Animation tâche 3	INRA	Didier Andrivon
Animation tâche 3	ACTA	André Chabert
4 - Développer la formation et l'information en santé des végétaux,		
Animation tâche 4	FREDON France	Nathalie Eychenne
Animation tâche 4	FREDON France	David Philippart

4.2. Les partenaires

Dans le cadre de la constitution du RMT, il a été défini différents type de partenaires :

1. Les partenaires membres du RMT (annexe 1)
 - Partenaires financés car participants à l'animation
 - Partenaires non financés mais partenaires et pouvant éventuellement bénéficier d'un financement pour des actions dans le cadre du RMT
2. Les partenaires associés
3. Les partenaires invités

Tous les partenaires s'engagent à participer activement aux travaux tel que repris dans l'annexe 2 de la charte.

A noter que chaque partenaire garde la gestion de ses crédits selon les règles budgétaires et comptables qui lui sont applicables.

4.3. La propriété intellectuelle

- Les résultats du RMT, y compris les logiciels et bases de données éventuelles, appartiennent à la partie qui les a obtenus. En cas de résultats obtenus conjointement, ceux-ci seront détenus en copropriété par les parties au prorata de leurs apports intellectuels et financiers respectifs. Les litiges seront résolus par l'équipe d'animation, en accord avec le COPIL..
- Les résultats ont vocation à être diffusés auprès des utilisateurs concernés. Chacune des parties soumettra les projets de publications scientifiques (*a minima* résumé et auteurs dans l'ordre) suite à des travaux effectués en commun dans le domaine de la convention, à l'accord préalable de l'équipe d'animation, qui disposera d'un délai de deux mois pour répondre, faute de quoi l'accord sera réputé acquis.

Dans le cas d'une exploitation des résultats, un accord préalable des différentes parties concernées sera nécessaire pour garantir les droits et obligations respectives.

4.4. L'évolution du partenariat

L'intégration de nouveaux partenaires et/ou l'exclusion d'un partenaire durant la période des 5 ans de fonctionnement du RMT ne sont pas envisagées *a priori*. Le cas échéant, il sera toutefois possible d'intégrer des acteurs, qui se révèlent finalement très impliqués lors des premières années, ou inversement de remettre en question le partenariat avec des structures peu investies les premières années lors de l'évaluation du RMT à mi-parcours (soit en 2016-1017) et lors des comités de pilotage ou encore lorsque les partenaires n'ont pas respectés leurs obligations.

5. Les instances décisionnaires

5.1. L'équipe d'animation

Dans le cadre de la constitution du RMT, il a été défini deux niveaux d'action dans le cadre de l'animation de celui-ci :

1. Les animateurs du RMT
 - 1 animateur et 2 co-animateurs
2. Les animateurs d'axe
 - 2 co-animateurs par axe

5.2. Le comité de pilotage

L'instance principale de gouvernance est le comité de pilotage du RMT.

Il se réunit une fois par an et ponctuellement à la demande de l'équipe d'animation pour résoudre des questions d'ordre stratégique. Son rôle est de suivre les travaux en cours, il aide à prendre les décisions concernant les actions prioritaires à mettre en œuvre et valide ou non les orientations proposées par l'équipe d'animation. Il sera composé de représentants des

structures membres du RMT : ACTA, INRA, ANSES, ASTREDHOR, FNAMS, CETIOM, GEVES, IFV, FREDON France, FN3PT, UFS, IN VIVO, UIPP, des représentants des EPLEFPA partenaires, de l'institut SANDAR et des représentants de la DGER et de la DGAL et du secrétariat du RFSV.

La présidence du comité de pilotage sera conduite par Monsieur Philippe Vissac Directeur Adjoint de l'ACTA en charge des questions scientifiques, techniques et internationales.

Des experts scientifiques et techniques extérieurs au RMT peuvent également être membres permanents ou invités au comité de pilotage.

L'équipe d'animation du RMT (animateurs, co-animateurs, animateurs d'axes) est chargé de la mise en œuvre opérationnelle des actions et de l'organisation des comités de pilotage.

Rôle du comité de pilotage

- Animation du réseau,
- Assurer le suivi des travaux,
- Assurer un suivi de la valorisation et de la dissémination des résultats en accord avec les partenaires concernés par lesdits résultats. L'un des moyens est la tenue et mise à jour du tableau des livrables permettant l'identification des contributeurs aux tâches de chaque livrable. ...

Mode de scrutin

Les décisions sont généralement prises sur un mode de consensus. Si un scrutin est nécessaire chaque structure présente est dotée d'une voie. Les décisions sont alors prises à la majorité des voies.

6 – Durée / date d'entrée en vigueur

Cette charte est d'une durée de 5 ans à compter du 13 janvier 2013.

Annexe 1 : La liste des partenaires et les adresses mail

Animateurs :

ACTA : André Chabert

Co-animateurs :

INRA : Didier Andrivon

ANSES : Nathalie VIGUERIE

Partenaires		
ACTA	André CHABERT François BRUN Théo-Paul HAEZEBROUCK Philippe VISSAC	Andre.chabert@acta.asso.fr francois.brun@acta.asso.fr theo-paul.haezebrouck@acta.asso.fr philippe.vissac@acta.asso.fr
ANSES ANSES	Nathalie VIGUERIE Françoise POLIAKOFF Géraldine ANTHOINE Laurent FOLCHER Bruno HOSTRACHY Gilles CELLIER Jérôme LAVILLE Philippe REYNAUD	nathalie.viguerie@anses.fr francoise.poliakoff@anses.fr geraldine.anthoine@anses.fr laurent.folcher@anses.fr bruno.hostachy@anses.fr gilles.cellier@anses.fr Jerome.LAVILLE@anses.fr Philippe.reynaud@anses.fr
CETIOM (Terresinovia)	Martine LEFLON Annette PENAUD	m.leflon@terresinovia.fr a.penaud@terresinovia.fr
EPLEFPA Tarn et Garonne (82)	Michel BAZAILLAS Christophe FOUGEREUX	michel.bazaillas@educagri.fr christophe.fougeroux@educagri.fr
EPLEFPA Le Robillard (14)	Samuel MORINEAU Nicole MARQUET Michel LARTIGUE	samuel.morineau@educagri.fr nicole.marquet@educagri.fr michel.lartigue@educagri.fr
FNAMS	Jean-Albert FOUGEREUX Julie GOMBERT Louis-Marie BROUCQSAULT	jean-albert.fougeroux@fnams.fr Julie.gombert@fnams.fr louis-marie.broucqsaault@fnams.fr
FN3PT	Yves LE HINGRAT Anne-Claire LEROUX	Yves.lehingrat@fnpppt.fr Anneclaire.leroux@fnpppt.fr
FREDON France	Sophie PIERON Maryse MERIEAU Nathalie EYCHENNE David PHILIPPART Agnès CHAMPEIL Pauline LEBECQUE (LASUE) Marc BINOT Teddy OVARBURY Sabine BABÉ	sophie.pieron@fredon-centre.com maryse.merieau@fredon-centre.com nathalie.eychenne@fredon.fr d.philippart.fredocbn@wanadoo.fr agnes.champeil@fredon-france.org plasue.fredonpic@orange.fr marc.binot@fredonpaca.com t.ovarbury@fredon972.org s.babe@fredonca.com
GEVES	Valérie CADOT Valérie GRIMAULT Jean-Claude STEPHAN	valerie.cadot@geves.fr valerie.grimault@geves.fr jean-claude.stephan@geves.fr
IFV	Thierry COULON Anne-Sophie SPILMONT Anne-Frédérique SEVIN	thierry.coulon@vignevin.com anne-sophie.spilmont@vignevin.com anne-frederique.sevin@vignevin.com
INRA	Didier ANDRIVON Jean Claude STREITO Valérie LAVAL Thierry CANDRESSE Eric VERDIN Dominique BLANCARD Jean-Yves RASPLUS	didier.andrivon@rennes.inra.fr jean-claude.streito@supagro.inra.fr valerie.laval@versailles.inra.fr Thierry.Candresse@bordeaux.inra.fr Eric.Verdin@avignon.inra.fr Dominique.Blancard@bordeaux.inra.fr rasplus@supagro.inra.fr

Institut SANDAR	Jean Michel COUDERC Patrice HERANNEY.	jean-michel.couderc@cneap.fr heranney@free.fr
InVivo AGRO-SOLUTIONS	Delphine TAILLEZ-LEFEBVRE Caroline DIZIEN	dtailliez-lefebvre@invivo-group.com cdizien@invivo-group.com
UFS	Denis LOR Hubert LYBEERT Laetitia AUTHENAC	denis-lor@orange.fr hubert.lybeert@hmclause.com laetitia.authenac@ufs-asso.com
VEGENOV	Serge MABEAU Céline HAMON	mabeau@vegenov.com hamon@vegenov.com
VEGEPOLYS INNOVATION	Caroline BONNEAU Laetitia PORCHER	caroline.bonneau@vegepolys.eu laetitia.porcher@vegepolys.eu

Partenaires associés		
ARVALIS-institut du végétal	Romain VALADE Nathalie VERJUX	R.VALADE@arvalisinstitutduvegetal.fr N.VERJUX@arvalisinstitutduvegetal.fr
ASTREDOR	Marc-Antoine CANNESAN Fabien ROBERT Marie-Laure WINOCQ	Marc-antoine.cannesan@astredor.fr fabien.robert@astredhor.fr marie-laure.winocq@astredhor.fr
CIRAD	Olivier PRUVOST Isabelle ROBENE	Olivier.pruvost@cirad.fr Isabelle.robene@cirad.fr
CTIFL	Priscillia THEAS Céline ADE	Theas@ctifl.fr Ade@ctifl.fr
GERMICOPA	Catherine CHATOT	catherine.chatot@germicopa.fr
UIPP	Eugenia POMMARET Bernard AMBOLET	epommaret@uipp.net bambolet@orange.fr

Autres personnes impliquées dans le RMT

EDUCAGRI	Philippe COUSINIE	philippe.cousinie@educagri.fr
DGAL	Jérôme JULLIEN	jerome.jullien@agriculture.gouv.fr

Annexe 2 : la répartition des partenaires par axe

AXE 1 : Améliorer la qualité du diagnostic en santé de végétaux

Animateurs :

ANSES : Françoise Poliakoff

FREDON France : Maryse Mérieau

Structures	Noms	Mails
ANSES	Francoise POLIAKOFF Géraldine ANTHOINE Jérôme LAVILLE Philippe REYNAUD	francoise.poliakoff@anses.fr geraldine.anthoine@anses.fr Jerome.LAVILLE@anses.fr Philippe.reynaud@anses.fr
ASTREDOR	Marc-Antoine CANNESAN	Marc-antoine.cannesan@astredor.fr
CETIOM	Martine LEFLON	m.leflon@terresinovia.fr
FNAMS	Julie GOMBERT	julie.gombert@fnams.fr
FREDON France	Maryse MERIAU Sophie PIERON Pauline LEBECQUE (LASUE) Marc BINOT Teddy OVARBURY Sabine BABÉ	Maryse.merieau@fredon-centre.com Sophie.pieron@fredon-centre.com plasue.fredonpic@orange.fr marc.binot@fredonpaca.com t.ovarbury@fredon972.org s.babe@fredonca.com
GEVES	Valérie GRIMAUTL Jean-Claude STEPHAN	valerie.grimault@geves.fr jean-claude.stephan@geves.fr
IFV	Anne Sophie SPILMONT	Anne-Sophie.SPILMONT@vignevin.com
INRA	Thierry CANDRESSE Valerie LAVAL Eric. VERDIN	tc@bordeaux.inra.fr valerie.laval@versailles.inra.fr eric.verdin@avignon.inra.fr
UFS	Laetitia AUTHENAC	laetitia.authenac@ufs-asso.com
UIPP	Bernard AMBOLET	Bernard.ambolet@orange.fr
VEGENOV	Céline HAMON	hamon@vegenov.com
VEGEPOLYS	Caroline BONNEAU	Caroline.Bonneau@vegepolys.eu

AXE 2 : Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies

Animateurs :

GEVES : Valérie Grimault

INRA : Jean-Claude Streito

Structures	Noms	Mails
ARVALIS	Romain VALADE	R.VALADE@arvalisinstitutduvegetal.fr
CETIOM	Martine LEFLON	leflon@cetiom.fr
FN3PT	Anne-Claire LEROUX Yves LEHINGRAT	Anneclaire.leroux@fnpppt.fr Yves.lehingrat@fnpppt.fr
GEVES	Valérie GRIMAUTL	Valerie.grimault@geves.fr
IFV	Anne-Sophie SPILMONT Anne-Frédérique SEVIN	anne-sophie.spilmont@vignevin.com anne-frederique.sevin@vignevin.com
INRA	Jean-Claude STREITO Jean-Yves RASPLUS Thierry CANDRESSE	jean-claude.streito@supagro.inra.fr rasplus@supagro.inra.fr Thierry.Candresse@bordeaux.inra.fr
Vegenov	Céline HAMON	hamon@vegenov.com
Végépolys	Caroline BONNEAU	Caroline.Bonneau@vegepolys.eu
UFS	Hubert LYBEERT	hubert.lybeert@hmclause.com

AXE 3 : Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie

Animateurs :

ACTA : André Chabert

INRA : Didier Andrivon

Structures	Noms	Mails
ACTA	André CHABERT François BRUN Théo-Paul HAEZEBROUCK	Andre.chabert@acta.asso.fr francois.brun@acta.asso.fr theo-paul.haezebrouck@acta.asso.fr
ANSES	Laurent FOLCHER Gilles CELLIER Bruno HOSTRACHY	laurent.folcher@anses.fr gilles.cellier@anses.fr bruno.hostachy@anses.fr
ARVALIS	Romain VALADE	R.VALADE@arvalisinstitutduvegetal.fr
EPLEFPA Le Robillard (14)	Samuel MORINEAU	samuel.morineau@educagri.fr
FNAMS	Julie GOMBERT,	julie.gombert@fnams.fr
FREDON France	Sophie PIERON Agnès CHAMPEIL	Sophie.pieron@fredon-centre.com agnes.champeil@fredon-france.org
GERMICOPA	Catherine CHATOT	catherine.chatot@germicopa.fr
GEVES	Valérie CADOT	valerie.cadot@geves.fr
INRA	Didier ANDRIVON	didier.andrivon@rennes.inra.fr
UFS	Hubert LYBEERT Laetitia AUTHENAC	hubert.lybeert@hmcclause.com laetitia.authenac@ufs-asso.com
VEGENOV	Céline HAMON	hamon@vegenov.com

AXE 4 : Développer la formation et l'information en santé des végétaux

Animateurs :

FREDON France : Nathalie Eychenne

FREDON France : David Philippart

Structures	Noms	Mails
EPLEFPA de Tarn et Garonne (82)	Michel BAZAILLAS	michel.bazailas@educagri.fr
EPLEFPA Le Robillard (14)	Nicole MARQUET	Nicole.marquet@educagri.fr
FNAMS	Louis-Marie BROUCQSAULT	louis-marie.broucsault@fnams.fr
FREDON France	Nathalie EYCHEYNNE David PHILIPPART	nathalie.eychenne@fredon.fr d.philippart.fredecbn@wanadoo.fr
INRA	Dominique BLANCARD	dblancar@bordeaux.inra.fr
InVivo AGROSOLUTION	Delphine TAILLIEZ LEFEVRE	dtailliez-lefevre@invivo-group.com
UIPP	Bernard AMBOLET	bambolet@orange.fr

Annexe 3 : Procédure pour une demande de labellisation par le RMT d'un projet scientifique dans le cadre d'un AAP



Demande de labellisation du projet par le Réseau Mixte Technologique VegDiag « Diagnostic en santé végétale » porté par l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA)

Tableau à compléter par le demandeur (chef de file)

Date de la demande	
Chef de file	
Référence de d'AAP	
Date limite de réponse	
Titre du projet	
Liste des partenaires	
Liens du projet avec les différents axes du RMT VEGDIAG (cf annexe)	
	commentaires
<input type="checkbox"/> Axe 1	
<input type="checkbox"/> Axe 2	
<input type="checkbox"/> Axe 3	
<input type="checkbox"/> Axe 4	
<input type="checkbox"/> Autres liens	
Bénéfices potentiels pour le RMT VEGDIAG	
Place du RMT VEGDIAG dans le projet	
	commentaires
<input type="checkbox"/> Communication	
<input type="checkbox"/> Comité de pilotage	
<input type="checkbox"/> Actions	
<input type="checkbox"/> Autres	

Demande de labellisation à retourner complétée à andre.chabert@acta.asso.fr avec le projet scientifique concerné et 15jours minimum avant la date limite de réponse à l'APP.



Réseau Mixte Technologique VegDiag « Diagnostic en santé végétale »

porté par l'Association de Coordination Technique
Agricole (ACTA)

Présentation

Le RMT « Diagnostic en santé végétale » porte sur le diagnostic en santé végétale au sens large : processus menant à l'identification et à la quantification des bio-agresseurs à l'origine de dommages sur les plantes.

Il a pour objectif général de :

- Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux en vue d'améliorer la qualité sanitaire des systèmes de production des végétaux
- Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrain.

Il se décline selon :

- **Action 1** : Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux à partir des laboratoires et des compétences existants
- **Action 2** : Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies
- **Action 3** : Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie
- **Action 4** : Développer la formation et l'information en santé des végétaux (pour le métier de phytiaître)

Labellisation d'un projet

1. Labellisation par l'équipe d'animation du RMT
 - Les demandes sont exprimées suffisamment en amont, à savoir dès la période de rédaction des manifestations d'intérêt pour les appels à projets qui l'exigent.
 - La demande doit être adressée au plus tard deux semaines avant la date limite de réponse à l'AAP.
 - Le projet scientifique et la demande (modèle ci-dessus à utiliser) complétée par le chef de file sont communiqués aux animateurs du RMT : andre.chabert@acta.asso.fr avec copie à didier.andrivon@inra.fr; nathalie.viguerie@anses.fr
2. Etude de la demande de labellisation par l'équipe d'animation du RMT
 - L'étude de la demande est faite par les animateurs du RMT et les animateurs d'axes sont sollicités pour avis.
 - Lors de l'étude de la demande, le demandeur peut être sollicité pour des compléments d'information ou d'éventuelles modifications.
3. Octroi de la labellisation par le RMT
4. Le demandeur est prévenu par mail de l'octroi ou non de la labellisation et dans le cas d'une labellisation du projet, reçoit une attestation d'affiliation au RMT est délivrée selon le modèle établi.

Rappel des critères de labellisation :

- Correspondance avec les thématiques du RMT
- Bénéfices pour le RMT d'une partie des travaux
- Place à part entière du RMT dans le projet (communication, comité de pilotage,...)
- Sollicitation du RMT dès la manifestation d'intérêt

Demande de labellisation à retourner complétée à andre.chabert@acta.asso.fr avec le projet scientifique concerné et 15 jours minimum avant la date limite de réponse à l'APP.

Annexe 4 : Modèle de lettre de labellisation d'un projet scientifique par le RMT VEGDIAG dans le cadre d'un AAP



Attestation d'affiliation RMT/projets candidats AAP CASDAR 2016 Nom de l'AAP

Réseau Mixte Technologique **VegDiag**
« Diagnostic en santé végétale »
porté par l'Association de Coordination Technique Agricole
(ACTA)

Le RMT « Diagnostic en santé végétale » porte sur le diagnostic en santé végétale au sens large : processus menant à l'identification et à la quantification des bio-agresseurs à l'origine de dommages sur les plantes.

Il a pour objectif général de :

- Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux en vue d'améliorer la qualité sanitaire des systèmes de production des végétaux
- Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrain.

Il se décline selon :

- Action 1 : Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux à partir des laboratoires et des compétences existants
- Action 2 : Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies
- Action 3 : Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie
- Action 4 : Développer la formation et l'information en santé des végétaux (pour le métier de phytiatres)

Dans le cadre de ces actions, le RMT vise à :

- ▶ Améliorer la réactivité des structures existantes afin de mieux s'adapter à l'émergence de nouvelles problématiques
- ▶ Identifier les synergies entre les équipes de la recherche publique, des instituts techniques et de la recherche privée dans le domaine de la santé végétale,
- ▶ Construire ou soutenir des projets multi-partenariaux,
- ▶ Favoriser le transfert des connaissances vers l'enseignement technique et supérieur agricole

Le RMT « Diagnostic en santé végétale » certifie soutenir le projet

Nom porté par le « nom du Chef de file »
Titre du projet

Ce projet est en lien avec les actions 1, 2, 3 et 4 du RMT (à définir)
« Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux à partir des laboratoires
et des compétences existants »
« Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles
technologies »
« Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en
épidémiologie »
« Développer la formation et l'information en santé des végétaux (pour le métier de
phytiatres) »

Le projet « nom du projet » s'intègre dans les objectifs du RMT et le chef de file montre une volonté de partage, de d'information et de communication avec celui-ci.

A Marcy l'étoile, le

*Lettre signée par André Chabert
animateur du RMT VegDiag
en accord avec les co-animateurs du RMT :
Nathalie Viguerie (ANSES) et Didier Andrivon (INRA)*